

# Bûcheronnage : sensibilisation aux risques

**Site emblématique de la foire-exposition de Loudun, l'Espace agricole est toujours source de découverte pour les visiteurs. Cette année encore, les animations ludiques y étaient nombreuses, mais c'était aussi le moment d'aborder des thèmes techniques propres au milieu rural, comme les conseils pour réussir sa coupe de bois de chauffage en toute sécurité.**

Guillaume de Werbier

gdewerbier@vienne-rurale.fr

Une forêt, un bois, sont des univers de travail dangereux. Partir faire sa coupe de bois de chauffage peut engendrer des accidents graves, si l'on ne prend pas soin de préparer son chantier avant, prévient Florent Courlivant, de l'entreprise du nord des Deux-Sèvres Courlivant Élagage. Il intervenait lundi 23 septembre, sur l'Espace agricole de la foire-expo de Loudun, pendant un atelier sur la prévention dans le domaine du bûcheronnage organisé par la MSA, Groupama, et le Comité d'expansion agricole du Loudunais.

## Mesurer les risques

La coupe de bois est affaire de spécialiste, comme l'est Florent Courlivant. Mais l'élagueur sait que c'est une activité aussi pratiquée par des personnes, comme les agriculteurs, qui bien que connaissant cette activité, ne mesurent pas

**Les équipements de protection individuelle : un impératif pour un chantier de coupe de bois.**

Guillaume de Werbier

toujours tous les risques. Abattre un arbre, couper des tronçons de bois en toute sécurité ne s'improvise pas. Des précautions sont à prendre, a-t-il répété, en évoquant d'abord les équipements de protection individuels. « Avant de tronçonner, il faut s'équiper. Concernant le casque, il doit y avoir une jugulaire et une protection auditive et faciale. Il y a encore trop de personnes qui font du bois



sans le porter ».

L'intervenant fait passer dans le public présent des manchettes anti-coupures destinées à protéger les avant-bras.

Tout comme les pantalons anti-coupures, il y a une graduation dans la protection. Ces équipements sont classés en classe 0, classe 1, classe 2, classe 3, en fonction de la vitesse de chaîne de la tronçonneuse utilisée. Si Florent

élevé : il faut compter entre 100 et 300 € pour un pantalon anti-coupures, pas moins de 100 € pour un casque...

Aux côtés du chef d'entreprise, Christian Pillot, administrateur MSA référent du Loudunais, a fait part de son expérience d'agriculteur, habitué depuis longtemps à faire des chantiers de coupe de bois de chauffage, et a listé les précautions à prendre. « Il faut connaître son matériel et choisir un bon concessionnaire ; avoir conscience de ses capacités physiques. »

Pour l'agriculteur, il est nécessaire d'avoir bien identifié le chantier, ses voies d'accès, le type de véhicules pour y aller, et le volume de travail à effectuer. « On doit éviter de partir seul, au cas où il arriverait un problème, et surtout prévenir une tierce personne avant de partir. Garder son téléphone sur soi est préférable. » Christian Pillot alerte aussi sur la nécessité d'avoir une tronçonneuse bien entretenue et d'adopter les bons gestes et les bonnes positions pour la démarrer et s'en servir. Autant de conseils bien affûtés.

Courlivant ironise en déconseillant de partir en jean ou en cote faire du bûcheronnage, il dit aussi d'oublier les baskets, brodequins d'atelier et autres chaussures de marche. Ils sont à remplacer impérativement par les chaussures anti-coupures. « C'est vrai qu'elles sont lourdes, mais rien ne les égale en protection. »

Le prix à payer pour cette protection est quand même relativement